

L'an deux mille douze, le mercredi douze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT FRONT DE PRADOUX dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Marie- Andrée BECHAUD, Maire.

Etaient présents: Madame Marie- Andrée BECHAUD

Madame Régine BARRADIS, Messieurs Henri CRABANAC, Pierre-André CROUZILLE, Adjoint
Mesdames et Messieurs Raymond ATTARD, Brigitte COMMES, René EYRAUD, Daniel LAUBUGE, Nelly LAUNAY,
Roland LAURIERE, Marie- Claude PAILLOT, Thierry PROUT

Absents excusés: Madame Martine BIALE et Monsieur Gilles MAPPA

Secrétaire de séance: Monsieur Raymond ATTARD

Monsieur le secrétaire de séance donne lecture du compte-rendu précédent qui est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

**Demande de subvention
DETR (Dotation
d'Equipement des
Territoires Ruraux)
Agrandissement
Groupe scolaire
N°2012.12.12-01**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que l'agrandissement du groupe scolaire étant devenu une nécessité, un avant projet a été établi par l'ATD pour un montant HT de 347 500 €. Une subvention du contrat d'objectif (20%) et du maintien du service public à l'éducation (20%) ont déjà été demandées auprès du Conseil Général. Il convient désormais de demander une aide de l'Etat. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter une subvention de la DETR (30 %) d'un montant de 104 250 €.

**Proposition N°15 du SDCI
(Schéma Départemental
de Coopération
Intercommunale) /
Extension de la Communauté
De Communes du
Mussidanais à Beaupouyet
N°2012.12.12-02**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la proposition N°15 du SDCI qui prévoit l'extension de la Communauté de Communes du Mussidanais en Périgord (CCMP) à la commune de Beaupouyet avec prise d'effets au 1^{er} janvier 2014. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord sur ce projet de périmètre et notamment l'extension à la commune de Beaupouyet.

**Renouvellement assurance
Statutaire du personnel
N°2012.12.12-03**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire pour l'année 2013 l'assurance statutaire du personnel auprès de la CNP

**Présentation du rapport
Sur le prix et la qualité du
Service public
d'assainissement collectif
du SICTEU
N°2012.12.12-04**

Conformément à l'article D 2224-5 Code Général des Collectivités Territoriales Madame le Maire donne lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif. Le Conseil Municipal adopte le rapport.

Virement de crédits
Budget communal
N°2012.12.12/05

Les crédits prévus au chapitre 14 (atténuation de produits) étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer sur le budget communal de l'exercice 2012 le virement de crédits ci après : augmentation en dépenses à l'article 73 923 (reversement FNGIR) de 20 € et diminution en dépenses à l'article 022 (dépenses imprévues) pour le même montant.

Rythmes scolaires :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réforme des rythmes scolaires applicable dès la rentrée scolaire 2013-2014 sauf dérogations.

Les principales nouveautés de la réforme sont :

- passage de la semaine d'école à 4 jours et demi
- mise en place de 45 minutes d'activités sportives, culturelles ou artistiques quotidiennes, à charge pour la commune de trouver les animateurs et de les rémunérer.

Le Conseil Municipal attend d'obtenir plus d'information avant de prendre toute décision sur la date de mise en place sur la commune et s'interroge sur le coût d'une telle réforme.

Point sur les travaux :

Monsieur Henri CRABANAC, adjoint à la voirie fait le point sur les travaux effectués, qui consistent essentiellement en la taille des arbres et des haies.

Monsieur Daniel LAUBUGE, responsable des bâtiments, fait également le point sur les travaux effectués, à savoir l'isolation d'une partie de l'atelier municipal.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Stage :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de stage faite par Monsieur Bernard Magne dans le cadre de sa recherche d'emploi. Celui-ci effectuera 3 semaines de stage auprès des employés des services techniques.

- **Colombarium :**

L'ATD est venu sur les lieux pour élaborer l'avant projet.

- **vœux :**

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 13 janvier à la salle des jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55